



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

20 octobre 2016

### **Signature de la Perspective générale Valais Feuille de route pour la mobilité en Valais**

**(IVS).- Le conseiller d'Etat valaisan Jacques Melly et le directeur général des CFF Andreas Meyer ont signé ce jour à Berne la Perspective générale Valais. Sous la forme d'une feuille de route, ce document trace les grandes lignes du développement de la mobilité ferroviaire jusqu'en 2030. Il met en évidence les points de convergence entre les deux signataires, en tenant compte des futurs besoins en matière de déplacement et d'évolution du cadre de vie.**

La Perspective générale Valais définit la future mobilité ferroviaire en lien avec les CFF, sous l'angle des trafics voyageurs et marchandises, des besoins en infrastructure et de l'urbanisation autour des gares. Les périmètres identifiés comme ayant un fort potentiel de développement se situent sur l'ensemble du territoire valaisan. Ce document va servir de feuille de route pour la planification entre les CFF et le Canton du Valais jusqu'à l'horizon 2030.

Dans le trafic voyageur, l'horaire du RER ValaisWallis, exploité par RegionAlps, va encore être amélioré. Ce sera le cas entre Martigny et le Châble/Orsières, ainsi qu'entre Monthey et St-Gingolph/Le Bouveret, aux heures de pointe.

Dès décembre 2018, les trains à deux étages feront leur apparition sur la ligne du Simplon. Ils se déploieront progressivement jusqu'à St-Maurice pour les RegioExpress (RE), puis jusqu'à Brigue pour les InterRegio (IR).

A plus long terme, le canton du Valais et les CFF soutiennent la planification définie par la Confédération dans le cadre du fond d'amélioration des infrastructures ferroviaires (FAIF). Les parties s'accordent sur la volonté de proposer, d'examiner, et de préparer ensemble des concepts de mobilité.

Au niveau du trafic marchandises, la Perspective générale Valais mentionne la création d'un nouveau centre de logistique situé dans le Valais central. La centralisation de ce type d'activités permettra de libérer des terrains autour de plusieurs gares valaisannes et de valoriser urbanistiquement ces surfaces au centre-ville, comme à Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Brigue et Viège.



Cette feuille de route s'intègre dans le développement général de la mobilité voulu en Valais. A ce titre, les CFF sont des partenaires importants, Cet engagement conjoint représente un pas significatif pour mieux répondre dans les années à venir aux attentes des habitants et des hôtes du Valais.

La signature de la Perspective générale Valais est une première en Suisse occidentale. Les précédents documents ont été actés en Suisse alémanique, avec les deux Bâle en 2013 et avec la Suisse centrale au printemps dernier. Ces feuilles de route ne sont pas contraignantes juridiquement ou financièrement, ces aspects étant du ressort de la Confédération, en particulier de l'Office fédéral des transports

***Personne de contact :***

***Jacques Melly, conseiller d'Etat et chef du DTEE, 027 606 33 00***

***CFF : Service de presse CFF, 051 220 43 43***



